



Téléphone : 06 45 07 76 59

E-mail : contact@gdsa35.fr

Internet : www.gdsa35.fr

Adresse secrétariat : 1 La Vieille Voie 35850 PARTHENAY DE BRETAGNE

Madame, Monsieur, Vous êtes cordialement invité(e)s le :

Samedi 1^{er} Mars 2025

À L'ASSEMBLEE GENERALE du GDSA35

Lieu : Salle des fêtes, 10 Rue Romillé, 35560 MONTAUBAN DE BRETAGNE

Cet évènement est l'occasion de passer les deux messages suivants :

1) La vie de l'association :

Depuis 60 ans, l'association GDSA 35 existe.

Son but est de promouvoir et d'aider tout ce qui peut contribuer au bon état sanitaire des ruches et des abeilles, tout en veillant à la bonne qualité des produits de la ruche, ainsi que de diffuser les connaissances et pratiques apicoles.

Au fil des années, que ce soit d'ordre sanitaire, climatique ou même d'ordre réglementaire, les changements s'imposent à nous. Aussi ce sont aussi bien nous les membres du conseil d'administration, que vous-même les adhérents, qui ensemble permettons de suivre le mouvement en fonctions des aléas.

À ce jour, nous pouvons constater que les changements se mettent en place de manière rapide et soudaine. Malgré notre engagement, nous avons besoin de votre aide pour pouvoir être plus réactif dans l'entraide que l'on peut apporter pour le monde apicole et nos chères abeilles.

Que ce soit pour devenir membre du conseil d'administration ou toujours en tant qu'adhérent, vous pouvez nous contacter que ce soit avant, pendant ou après l'assemblée générale, nous vous accueillerons avec plaisir pour travailler ensemble.

De même nous rappelons que les réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes à tout adhérent non élu qui désire y participer. Ce n'est que du droit de vote dont il n'y disposera pas. Le partage des idées, des connaissances, des savoirs faire et des bonnes volontés sont des moteurs fondamentaux d'émulation et de réussite. Si vous êtes intéressé manifestez-vous en vous inscrivant à l'aide du coupon de candidature et pouvoir joint à la fin de ce document, à remettre lors de votre émargement à partir de 13h30 ou par courrier postal. Nous serons ravis sous la seule condition de notre capacité d'accueil de vous y retrouver.



contact@gdsa35.fr



06 45 07 76 59



www.gdsa35.fr

2) La lutte sanitaire contre varroa destructor cette année 2025 :

La liste des médicaments disponibles par le PSE se décide chaque année de manière uniforme et coordonnée sur la région Bretagne pour les 4 départements Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan et Ille et Vilaine. Ceci au sein d'un groupe d'experts majoritairement constitué de vétérinaires.

Afin de « casser » les mécanismes de résistance des varroas aux molécules utilisées, une « rotation » est mise en place sur un cycle de 5 années. 2025 est l'année charnière de ce cycle où l'habituel APIVAR à base d'Amitraz doit être remplacé **ET NE DOIT ETRE UTILISE PAR AUCUN APICULTEUR SANS EXCEPTION**. Les quinquennats précédents, vous étiez habitués à utiliser en remplacement l'APISTAN à base de tau-fluvalinate. Lui-même a montré ses limites d'efficacité. Cette année c'est donc le BAYVAROL à base de fluméthrine qui a été choisi et va être disponible. Tau fluvalinate et flumethrine sont deux molécules de la même famille de pyréthriinoïdes et ont le même principe actif sur la biologie du varroa.

MAIS : la plupart d'entre nous n'a encore jamais utilisé BAYVAROL et méconnaissions ses bonnes pratiques d'utilisation qui, même s'il se compose de lanières à insérer entre les cadres, diffèrent fortement de celles de l'APISTAN. C'est pourquoi le programme de l'après midi de l'AG prévoit l'intervention de notre vétérinaire conseil Marion ROBIN qui nous expliquera tout cela en détail.

Vous comprenez que ce moment sera un premier canal très important de diffusion de l'information auquel nous vous recommandons d'assister. Le GDSA35 va tâcher par ailleurs de faire en sorte que l'information parvienne à tous les apiculteurs qui utiliseront ce médicament car de sa bonne utilisation dépend le succès de la lutte. Cependant rien ne sera mieux que de venir écouter et interroger Marion en direct.

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE :

Toute la journée un stand harpe électrique vous permettra de suivre les évolutions techniques du projet qui a bien progressé depuis l'atelier que nous avons animé l'an dernier.

Vous pourrez vous inscrire pour être régulièrement informés de l'avancée du projet jusqu'à une possibilité de commande et d'achat des éléments en kit pour monter vos harpes.

Du matériel d'apiculture parmi ceux prêtés gratuitement par le GDSA35 à ses adhérents sera exposé.

Apportez vos déchets de médicaments (lanières APIVAR) nous les collectons pour en assurer le recyclage réglementaire. Les lanières doivent être déposées sans emballage ni quelconque objet d'accrochage exception faite des tiges de fixation fournies avec le médicament.

MATINEE :

Accueil à partir de 9h, café, enregistrement des adhésions pour les retardataires.

De 9h00 à 10h30 : animation d'un groupe d'échange et de discussion sans thème défini à priori. Nul doute que varroa et Vespa Velutina (à pattes jaunes) occuperont une fois de plus les débats, mais n'hésitez pas à faire aborder vos sujets.

De 10h30 à 12h00 : Conférence de M. Darricau ingénieur agronome de la société d'horticulture d'Ille et Vilaine, apiculteur, planteur d'arbres.

Cette conférence a pour titre : *"Planter pour la vitalité des pollinisateurs"*

Son thème est : *La santé, la longévité, des abeilles et des pollinisateurs dépend des ressources florales, en particulier des pollens dont ils disposent. Les flores qui souffrent aussi du changement climatique doivent être à la hauteur du défi. Il nous faut planter, enrichir en végétaux résilients, à caractéristiques et phénologies adaptées aux besoins de la biodiversité.*

TEMPS DE MIDI :

N'oubliez pas de prévoir votre pique-nique si vous souhaitez déjeuner sur place.

Café offert.



contact@gdsa35.fr



06 45 07 76 59



www.gdsa35.fr

APRES MIDI :

De 13h30 à 14h00 :

- Enregistrement des adhésions pour les retardataires.
- Émargement de la liste des présents et délivrance d'un bulletin de vote pour l'élection des membres du Conseil d'Administration
- Collecte des pouvoirs
- Inscription des candidatures au Conseil d'Administration, à une formation de TSA

14h00 : Début de l'Assemblée Générale

-Ordre du jour :

-Introduction : Mot d'accueil du **Président** et approbation du Compte Rendu de l'AG 2024 joint à cette invitation.

-Bilan d'activités 2024.

-Bilan Financier 2024 (avec le rapport des vérificateurs aux comptes).

-Vote et approbation des bilans

-Appel à candidature des vérificateurs aux comptes pour le bilan de 2025.

-Projets 2025.

-Interventions des invités :

Marion ROBIN Vétérinaire conseil du GDSA35 : Marion va présenter les protocoles de lutte contre varroa pour 2025

Représentant de FGDON qui va présenter les actions et mise en œuvre du plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes

Charles DAURIAC Vice-Président du Syndicat d'I&V.

-Élections du CA :

Sortants 2025 : Abel JABRY, Gilles CADIEU, Alexandre PAQUET, Valérie JAVAUDIN, Damien RENO

Sortants ne se représentant pas : Damien RENO, Alexandre PAQUET

Candidats : Abel JABRY, Gilles CADIEU, Valérie JAVAUDIN ... Autre

N'oubliez pas de faire inscrire votre candidature en remplissant le coupon ci-dessous à remettre lors de votre émargement à partir de 13h30, ou par courrier postal.

-Résultats des élections.

POT DE CLÔTURE

Vous avez des talents de pâtissier(e) ?

Vous souhaitez en faire profiter vos collègues ?

N'hésitez pas à venir faire partager vos gâteaux, pain d'épice, etc... Vous en êtes remercié(e)s d'avance



contact@gdsa35.fr



06 45 07 76 59



www.gdsa35.fr

- Coupon de candidature ou de pouvoir

A remettre avant l'assemblée générale

Ou à envoyer par courrier (réception le 28 Février au plus tard) à Didier PLOQUIN 1 La Vieille Voie

35850 PARTHENAY DE BRETAGNE

M. MmeCommune

NAPI

Pose sa candidature au Conseil d'administration

Propose de participer aux CA et/ou d'aider à des actions ponctuelles ou au fonctionnement du GDSA35

Donne pouvoir à M. / Mme

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du GDSA 35 et prendre part en mon nom aux votes ainsi qu'à l'élection des membres du conseil d'administration (uniquement 2 pouvoirs par adhérent).

Assurez-vous de la présence à l'AG de l'adhérent choisi !

Fait à Le Signature :



contact@gdsa35.fr



06 45 07 76 59



www.gdsa35.fr